

INSTANTS TRAITEUR

SARL Instants Traiteur — 46 bis Rue Saint-Aignan, 91660 Le Mérévillois

RCS Évry — N° 823 779 251

contact@instants-traiteur.fr — 06 47 54 03 22 — www.instants-traiteur.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Prestation Repas – Évènement

En vigueur à compter du 1er janvier 2026

Article 1 — Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des prestations de repas et d'organisation d'évènements proposées par la SARL Instants Traiteur à ses clients particuliers et professionnels.

Toute commande passée auprès d'Instants Traiteur implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV. Le client reconnaît en avoir pris connaissance avant toute réservation.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, sauf accord écrit préalable d'Instants Traiteur.

Article 2 — Description de la prestation

La prestation de repas événementiel comprend la préparation, le dressage et le service des plats sur le lieu de réception désigné par le client. Le détail précis de la prestation, le menu retenu et le nombre de convives sont définis dans le devis remis au client, qui fait partie intégrante du contrat.

Instants Traiteur intervient pour :

- Mariages, anniversaires et fêtes privées.
- Repas d'entreprise, séminaires et inaugurations.
- Buffets froids ou chauds, cocktails, menus à l'assiette.

Article 3 — Réservation et délais

Toute réservation doit être effectuée au minimum **15 jours** avant la date de la prestation, sous réserve des disponibilités d'Instants Traiteur.

La réservation est confirmée à réception du devis signé par le client et du versement de l'acompte prévu à l'article 4. Aucune date n'est bloquée sans ces deux éléments.

Le nombre définitif de convives et le plan de table doivent être communiqués au minimum **15 jours avant l'évènement**. Le nombre d'invités ne peut pas être modifié à la baisse après cette date.

Article 4 — Conditions de paiement

4.1 — Modalités de paiement

Le paiement s'effectue en trois échéances :

- 30 % du montant total TTC à la signature du devis et confirmation de la réservation.
- 40 % du montant total TTC un mois avant la date de la prestation.
- 30 % du montant total TTC le jour de la prestation, avant le départ de l'équipe.

4.2 — Dépassement horaire

En cas de dépassement de la durée initialement prévue, une majoration de **60 € TTC par heure supplémentaire** et par intervenant présent sur place sera appliquée. Ce montant sera facturé à l'issue de la prestation.

4.3 — Moyens de paiement

Les paiements sont acceptés par virement bancaire, chèque à l'ordre d'Instant's Traiteur, ou espèces dans la limite légale en vigueur. Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

4.4 — Prestations complémentaires

Toute prestation non incluse dans le devis initial (marchandise supplémentaire, boissons, personnel additionnel) fera l'objet d'une facturation complémentaire.

Article 5 — Annulation et modification

5.1 — Annulation par le client

Toute annulation doit être notifiée par écrit (email ou courrier) à Instant's Traiteur. L'acompte versé à la réservation est acquis définitivement à Instant's Traiteur et ne sera en aucun cas remboursé, quelle que soit la date d'annulation.

En cas d'annulation tardive (moins de 15 jours avant la prestation), Instant's Traiteur se réserve le droit de facturer les frais d'approvisionnement déjà engagés, en sus de l'acompte retenu.

5.2 — Modification par le client

Toute modification de la commande (menu, nombre de convives, horaires) doit être communiquée par écrit au minimum **10 jours** avant la prestation. Instant's Traiteur fera ses meilleurs efforts pour satisfaire la demande, sans pouvoir garantir sa faisabilité.

Après validation du devis, si le nombre d'invités diminue de plus de 10 % par rapport à l'effectif initialement prévu, aucune réduction de prix ne sera appliquée.

5.3 — Annulation par Instant's Traiteur

En cas d'annulation par Instant's Traiteur pour des raisons indépendantes de sa volonté (force majeure, accident, maladie grave), les sommes versées par le client seront intégralement remboursées. Instant's Traiteur ne pourra être tenu responsable d'autres préjudices.

Article 6 — Frais de déplacement

Les prestations réalisées dans un rayon de **50 km** autour de Méréville (91660) ne font l'objet d'aucun supplément de déplacement.

Au-delà de ce périmètre, des frais de déplacement seront facturés au tarif de **1,50 € TTC par kilomètre** supplémentaire aller-retour, calculé depuis Méréville jusqu'au lieu de la prestation. Le montant correspondant est précisé dans le devis.

Article 7 — Organisation de la réception

Le client s'engage à :

- S'assurer que la carcasse de la salle est en place à l'arrivée de l'équipe.
- Interdire l'accès au local cuisine à toute personne extérieure à l'équipe Instant's Traiteur pendant la prestation.
- Faciliter l'accès au lieu de la prestation pour l'équipe et le matériel.

- Rendre la vaisselle propre à l'issue de la prestation, sauf accord préalable (un forfait nettoyage sera appliqué dans le cas contraire).

La reprise des poubelles et bouteilles vides n'est pas comprise dans la prestation. Si cette reprise est demandée, elle sera facturée à hauteur de **120 €**.

Article 8 — Responsabilité et assurance

Instants Traiteur engage sa responsabilité civile sur les prestations qu'il facture. Tout événement extérieur de force majeure (manifestation, blocage, accident, grève) dégage sa responsabilité.

Les risques de perte, casse ou dégradation des biens présents sur le lieu de la réception restent à la charge effective du client. Le client sera responsable de toute perte, casse ou dégradation causée par les participants sur les biens appartenant à Instants Traiteur.

Tarifs de remplacement (TTC) :

Article	Prix unitaire TTC
Verre	1,00 €
Assiette	4,00 €
Couvert	1,00 €
Nappe	30,00 €
Serviette de table	3,00 €

Instants Traiteur se donne le droit de quitter la prestation en cas de comportement déplacé de la part des clients.

Article 9 — Propriété intellectuelle

Les recettes, présentations et créations culinaires d'Instants Traiteur sont la propriété intellectuelle de la société. Toute reproduction ou utilisation commerciale sans autorisation écrite préalable est interdite.

Article 10 — Protection des données personnelles

Les informations collectées lors de la prise de commande sont nécessaires au traitement de la prestation et sont destinées exclusivement à Instants Traiteur. Elles ne seront en aucun cas cédées à des tiers.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles. Pour exercer ce droit : contact@instants-traiteur.fr.

Article 11 — Litiges et droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut d'accord amiable, le litige sera soumis aux tribunaux compétents du ressort du siège social d'Instants Traiteur.

Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, le client particulier peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.

Bon pour accord — Le client reconnaît avoir lu et accepté les présentes CGV

Pour Instants Traiteur	Le client
Nom et signature :	Nom et signature :
Date :	Date :